



Chevêche d'Athéna © LPO Tarn

La LPO au secours de la faune sauvage en détresse

LPO

Fonderies Royales • 8 rue Docteur Pujos • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr
Association reconnue d'utilité publique



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Édito

Quel promeneur n'a pas découvert un goéland, un oiseau marin mazouté ou affaibli sur une plage ? Quel automobiliste n'a jamais percuté un rapace nocturne ébloui par ses phares ou évité de justesse une chouette au bord de la route ? Qui n'a jamais recueilli une mésange ou un passereau désorienté suite à un choc contre une baie vitrée ?

En découvrant un oiseau en détresse, vous êtes le premier acteur à pouvoir lui venir en aide et faire en sorte qu'il retourne au plus vite à la vie sauvage. La LPO, à travers son programme «Oiseaux en détresse», ses Centres de Sauvegarde, et grâce à son réseau de bénévoles, de vétérinaires, de transporteurs, est là pour vous accompagner.

Chaque année, notre association vole au secours de plusieurs milliers d'oiseaux. Si elle peut accomplir cette tâche immense, c'est grâce à la mobilisation de tous. Il est donc important que vous connaissiez les premiers gestes qui sauvent et le fonctionnement de nos Centres de Sauvegarde.

A de nombreuses reprises, la LPO s'est mobilisée, en France et à l'étranger, lors de pollutions et de grandes marées noires qui ont provoqué l'échouage de nombreux oiseaux mazoutés (Torrey Canyon, Braer, Erika, Prestige, Napoli, Donges...). L'ensemble des écosystèmes marins est concerné par ces désastres écologiques. La LPO lutte pour que cessent enfin les pratiques consistant à traiter la mer comme un égout à ciel ouvert.

Elle oeuvre au quotidien pour limiter les impacts néfastes de notre société moderne sur la faune sauvage et se doit d'essayer de réparer les excès des activités humaines. Depuis l'ouverture de son premier Centre de Sauvegarde en 1983 (Alsace), la LPO a donc créé sept autres centres, un relais et deux Unités Mobiles de Soins, car il est de notre devoir à tous de venir en aide à la faune sauvage en détresse.

A. Bougrain Dubourg

Président de la LPO

Sommaire

2 - Edito

3 - Le programme «Oiseaux en détresse»

4 - Les réseaux de collecte et de transport LPO

5 - Les Centres de Sauvegarde LPO de la faune sauvage

8 - Un réseau national

10 - Les Unités Mobiles de Soins (UMS)

11 - La LPO agit au quotidien pour la protection de la nature

12 - Volez avec nous au secours de la faune sauvage en détresse !

Contacts

LPO/Carine Brémont

Attachée de presse LPO

Tél. 01 42 73 56 10

Tél. 06 34 12 50 69

carine.bremond@lpo.fr

LPO/Stéphanie Berens

Manager des programmes

Interface Réseau

Tél. 05 46 82 12 34

stephanie.berens@lpo.fr

LPO/Anne-Laure Dugué

Responsable du programme

«Oiseaux en détresse»

Tél. 05 46 82 12 34

anne-laure.dugue@lpo.fr

Le programme « Oiseaux en détresse »

Une des premières missions de la LPO est de venir en aide à la faune sauvage en détresse, notamment aux oiseaux, qu'ils soient mazoutés, blessés, trop jeunes ou anormalement affaiblis. C'est depuis 2000, en réaction à la catastrophe de l'Erika, que la LPO a mis en place, sur ses fonds propres, ce programme spécifique « Oiseaux en détresse ». Le programme est chargé d'animer le réseau des centres de sauvegarde LPO (8 structures) et les réseaux de collecte et de transport (24 réseaux), de gérer les 2 Unités Mobiles de Soins (« SAMU » des oiseaux), de mettre en place un plan d'actions et de sensibiliser le grand public. Il est aussi missionné lors des situations « dite de crise » (grippe aviaire, marées noires, tempêtes, vagues de froid...).

Ce programme est relayé localement par les différentes structures LPO (associations locales, groupes, antennes, sites et réserves naturelles) présentes dans 21 régions et 79 départements.

Chaque année, des centaines de milliers d'oiseaux meurent en France après avoir heurté une vitre.

- Quelles sont les sources de danger ?
- Comment réduire le phénomène de transparence et l'effet miroir ?
- Quelles sont les alternatives au verre ?
- Peut-on corriger le problème ou doit-on l'anticiper ?

L'exposition « Le verre : un piège mortel pour les oiseaux », composée de 6 panneaux (2000 x 850mm) présente de manière didactique, grâce à des nombreuses illustrations, les solutions à ce problème, qui représente l'une des premières causes de mortalité chez les oiseaux.



1. Macareux échoué © Olivier Lалуque
2. Macareux en soins © Frank Herrmann
3. Relâché de macareux © Michel Merle

Le cas de l'hiver 2014 : une crise sans précédent

Plus de 50 000 oiseaux marins échoués en Europe.

L'hiver 2014, caractérisé par une météo chaotique avec de nombreuses dépressions et des tempêtes à répétition venues d'Atlantique « Xaver », « Dirk », « Petra », « Qumeira », « Ruth », « Ulla »... restera dans les annales comme l'un des pires pour les oiseaux marins notamment pour le macareux moine. Des tempêtes successives qui ont affaiblis les oiseaux du large, les privant ainsi de nourriture.

A la fin du mois de janvier, le programme « oiseaux en détresse » est informé par les centres de sauvegarde d'arrivées conséquentes d'oiseaux marins, principalement des alcidés. Début février, tout s'accélère... des dizaines, des centaines puis des milliers d'échouages... Le réseau LPO s'organise en lien avec les réseaux existants d'observateurs et les réseaux de collecte et de transport d'oiseaux en détresse. Le programme « oiseaux en détresse » mobilise une cellule de crise pour accueillir les oiseaux affaiblis et nécessitant des soins, coordonner le comptage des échouages du Finistère aux Pyrénées-Atlantiques en lien avec d'autres associations de Protection de la Nature et associations locales LPO.

Au total, plus de 43 000 oiseaux marins ont été retrouvés morts ou affaiblis sur le littoral atlantique français, du département des Pyrénées-Atlantiques jusqu'à celui du Finistère et plus de 7000 chez nos voisins européens. 11% portaient des traces d'hydrocarbures.



Les réseaux de collecte et de transport LPO

En France, 70 personnes, titulaires d'une certification de capacité, sont habilitées à gérer une structure de soins qui accueille quotidiennement des oiseaux, des mammifères et parfois des reptiles.

Cependant, comme certains départements ou certaines régions ne disposent pas de Centres de Sauvegarde, la LPO a mis en place une vingtaine de réseaux de collecte et de transport.

Grâce à la mobilisation de très nombreux bénévoles, vétérinaires, entreprises de transport, associations et de son réseau local, ce sont des milliers d'oiseaux qui peuvent être ainsi récupérés et transportés du lieu de leur découverte vers le Centre de Sauvegarde le plus proche.

Portraits de Biodiv'acteurs

Des hommes et des femmes au secours de la faune en détresse

« J'ai rejoint la LPO grâce à Renée, bénévole s'occupant du problème des naissances massives de goélands en zone industrielle. Je fais « l'ambulance » pour la faune sauvage, dans l'urgence, je réchauffe, nourris, nettoie les plaies. Quelle joie d'apprendre grâce au baguage, que l'un de vos petits rescapés a engendré une nichée ! »

Jean-Michel,
Bénévole LPO Morbihan

« Un jour de novembre, Marie-Claude F., membre du réseau de collecte et transport de la faune sauvage en détresse, bénévole régulière au centre de sauvegarde, découvrait une chouette hulotte blessée sur un axe routier. L'oiseau venait d'être percuté par un véhicule et se trouvait immobile, choqué, au milieu de la route. Formée à la capture et aux soins à la faune sauvage, Marie-Claude a pris en charge l'animal qui recevait les premiers soins quelques minutes après sa découverte et intégrait le centre de sauvegarde le lendemain matin. L'oiseau présentait des troubles de l'équilibre résultant d'un traumatisme crânien. Sans intervention pour retirer l'animal de la route, il était condamné à une mort certaine... Et pourtant ! Après 1 mois de soins, la bénévole a eu le bonheur de remettre en liberté l'oiseau qu'elle a suivi de sa découverte à son retour à la vie sauvage »

Katy, Soigneuse au centre LPO PACA

« Peu de temps après mon installation, le « Prestige » sombrait non loin de nos côtes... Je voulais aider « mon littoral », mais étant enceinte et commençant juste mon activité, je ne pouvais pas arpenter les côtes avec les autres bénévoles. Et la LPO est venue demander mon aide : je pouvais exercer mon métier et être utile pour l'environnement... J'ai accepté avec joie. Nous avons commencé à travailler dans des conditions précaires : les « hospitalisations » se faisaient dans un hangar ouvert dans un camping mais avec beaucoup de bonnes volontés... Et puis les mois ont passé, les gens ont continué à amener des oiseaux, pas seulement des oiseaux mazoutés... le centre de soins s'est étoffé et j'ai continué à aider. C'est mon geste « éco-citoyen ». Parce que trier ses déchets, essayer de consommer plus intelligemment, ça ne suffit pas ! Mon bénévolat à la LPO me permet de concilier mon métier, mon modeste « savoir-faire », ma volonté d'agir pour l'écologie et mon envie de m'impliquer dans un mouvement associatif, et en plus, c'est sympa, ludique, et me permet de jouer un peu à Daktari... La « bouille » des chouettes, le regard des rapaces, la surprise de la taille du bec des engoulevents... Et des liens d'amitiés se sont créés »

Dominique, Vétérinaire en Gironde



Ce mini-guide de 24 pages est une initiation au secourisme. Il présente des conseils (capture, manipulation des oiseaux en détresse, cas particulier des oisillons) et de nombreuses autres informations (causes de détresse, chaîne de soins...)

Les Centres de sauvegarde LPO de la faune sauvage



La vocation première des centres de sauvegarde consiste à recueillir les animaux sauvages en détresse trouvés par des particuliers, de les soigner et de les réinsérer, au terme de la convalescence, dans leur milieu naturel. Pour faire face au nombre croissant d'oiseaux victimes des effets nocifs des activités humaines, la LPO a créé 7 Centres de Sauvegarde (Ile-Grande, Clermont-Ferrand, Buoux, Audenge, Castres, Rosenwiller, Villeveyrac), un relais LPO Anjou du Centre de Sauvegarde de l'Ecole Vétérinaire de Nantes (à Chalonnes près d'Angers) et 2 Unités Mobiles de Soins, stationnées à La Rochelle.

En 2013, 8365 animaux dont 14 % de petits mammifères et quelques reptiles ont été accueillis dans les centres LPO.

Leurs actions

Les centres LPO sont connus et reconnus pour les soins qu'ils prodiguent aux oiseaux. Cependant, leur rôle ne se limite pas à cette tâche et tout au long de l'année, ils mènent à bien de nombreuses autres missions de conservation et de sensibilisation.

La chaîne de soins



1. La collecte et le transport
Préparation des cartons © LPO PACA



2. L'accueil et l'enregistrement
Enregistrement © LPO PACA



3. Le diagnostic
Huppe fasciée © LPO Aquitaine



4. Les soins
Buse variable © LPO Aquitaine



5. La convalescence
Faucon crécerelle © LPO Tarn



6. Le relâcher
Hibou moyen-duc © LPO Auvergne



Relâcher de martinet noir © Katy Morell

La sauvegarde

Les oiseaux restent les principaux pensionnaires des Centres de Sauvegarde LPO. Certains d'entre eux, qui disposent des autorisations légales, recueillent également des petits mammifères terrestres (chauve-souris, hérisson, écureuil...), des mammifères marins et plus rarement des reptiles en détresse. En 2013, 1283 mammifères et reptiles ont été soignés dans les centres LPO.

La conservation

La collecte d'informations sur la faune sauvage

En répertoriant de nombreuses informations (causes d'entrée, âge, sexe, lieu de découverte...) sur les oiseaux accueillis, les Centres de Sauvegarde permettent d'alimenter des bases de données naturalistes et de mettre en place des actions préventives (plantation de haies, enterrement de lignes électriques, obturation de poteaux creux, aménagement du bâti...). C'est pourquoi, la clarté des informations (feuille de renseignements) recueillies lors du dépôt de l'animal, s'avère essentielle.

L'étude des oiseaux en soins

Le temps de convalescence nécessaire à l'oiseau est l'occasion pour les Centres de Sauvegarde de réaliser des mesures biométriques, d'étudier la croissance des jeunes ou encore de contribuer (par des prélèvements sanguins, par exemple) à des programmes de recherche sur la génétique des populations.

Le baguage

Les oiseaux relâchés dans leur milieu naturel sont munis d'une bague, véritable carte d'identité qui renseigne sur la nature des déplacements effectués et la longévité à l'état sauvage. En 2013, les centres LPO ont recueilli 8 365 animaux et près de 54 % des oiseaux soignables ont été bagués et relâchés.

Les programmes de conservation des espèces

Si plus de 50 % des oiseaux recueillis dans les Centres de Sauvegarde LPO sont relâchés, tous ne connaissent malheureusement pas le même sort. Certains animaux, qui ne peuvent retourner dans la nature et qui ont une valeur patrimoniale (espèces rares et menacées), sont alors transférés, dans le cadre de plan de restauration, vers des centres spécialisés pour la reproduction et l'élevage en captivité (Outarde canepetière, Aigle de Bonelli...)



Baguage d'un faucon pèlerin © LPO Alsace



Lièvre brun © LPO Aquitaine



Allain Bougrain Dubourg et Maître Kelidjian
© Elise Rousseau



Sérotine bicolore © LPO Alsace

Les actions en justice

La LPO dépose plainte pour faire sanctionner les infractions et les manquements au respect de la vie animale : empoisonnements, piégeages, trafics, pollutions accidentelles, déballastages en mer, tirs illégaux... Chaque année, la LPO mène une centaine d'actions juridiques devant les tribunaux (procès de la marée noire de l'Erika, braconnage de l'ortolan...).

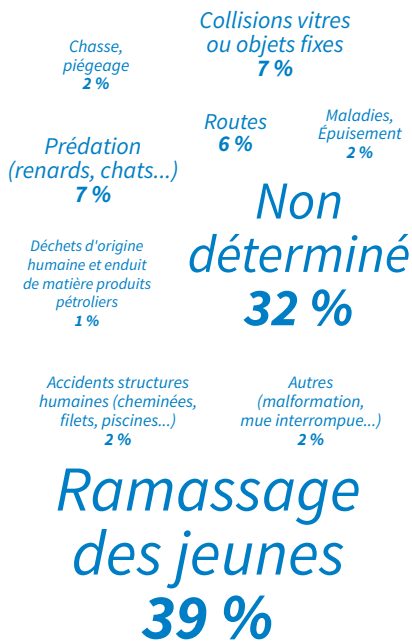
La sensibilisation

L'animation et la sensibilisation

Pour préserver la quiétude des pensionnaires, et pour des raisons légales, les Centres de Sauvegarde ne sont pas accessibles au public. Néanmoins, ils sensibilisent les enfants et le grand public à travers des événements (relâchés d'oiseaux, conférences, journées à destination des écoles ou des entreprises,...), des supports pédagogiques (expositions, brochures, articles...) et via des pôles « Médiation à la Faune Sauvage » (informations et conseils). Certaines structures LPO ont installé des caméras pour que le public puisse suivre le quotidien d'un centre (Centre LPO Ile-Grande, LPO Auvergne...).

La formation

Les centres organisent des formations à l'attention de leurs bénévoles et des professionnels (sapeurs pompiers, personnel communal) qui sont régulièrement amenés à capturer et à manipuler des animaux sauvages. Objectif : leur faire connaître les bons gestes et les démarches à suivre pour sauver un animal en détresse.



Les causes d'accueil
dans les Centres de sauvegarde

FINANCEMENT DES CENTRES DE SAUVEGARDE

En gérant chaque année, la collecte, le transport et l'accueil de milliers d'oiseaux et de milliers d'appels téléphoniques pour la prise en charge d'animaux sauvages en détresse, mais aussi pour répondre aux questions du grand public sur des aspects plus techniques en rapport avec la faune sauvage (questions d'ordre juridique ou sanitaire, problèmes de cohabitation avec certaines espèces, etc.), les centres de sauvegarde LPO répondent à une demande sociale de plus en plus forte.

Les soins, la nourriture, l'entretien de la structure et les programmes d'études représentent un coût financier important.

Ces actions sont financées grâce à des partenaires (conseils régionaux, conseils généraux, directions régionales de l'environnement...) mais aussi grâce à la fidélité et la générosité du public.

Depuis plusieurs années, les subventions publiques diminuent et pour assurer la continuité et le développement des missions « oiseaux en détresse », la LPO recherche des partenaires ou des mécènes.

Un réseau national

Aujourd'hui, les 7 Centres de Sauvegarde, gérés et soutenus par la LPO, sont réglementés : ils disposent d'une autorisation d'ouverture et leurs responsables sont titulaires d'un certificat de capacité délivré par l'administration. Certains sont affiliés à l'Union Française des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage (UFCS) qui fédère, par ailleurs, une quarantaine de Centres de Sauvegarde.



Le centre LPO Ile Grande

Côtes d'Armor

Depuis 1983, il accueille toutes les espèces confondues. Il est spécialisé dans l'accueil des oiseaux marins et accueille ponctuellement des cétacés et pinnipèdes avant leur transfert vers Océanopolis à Brest.

Tél. 02 96 91 91 40

Contact : ile-grande@lpo.fr

Site web : <http://sept-iles.lpo.fr>

Le centre de la LPO Auvergne

Clermont-Ferrand (Puy de Dôme)

Ouvert en 1993, il accueille toutes les espèces d'oiseaux sauvages.

Tél. 04 73 27 06 09

Contact : cds.auvergne@lpo.fr

Site web : cds.lpo-auvergne.org

Le centre de la LPO Alsace

Rosenwiller (Bas Rhin)

Ce centre plus grand et mieux adapté que celui de Pfettisheim qui existait auparavant, a ouvert en 2010. Il accueille toutes les espèces d'oiseaux sauvages, principalement des rapaces, passereaux, des oiseaux forestiers mais aussi quelques petits mammifères.

Tél. 03 88 04 42 12

Contact : alsace.centredesauvegarde@lpo.fr

ou alsace.mediation@lpo.fr

Site web : <http://alsace.lpo.fr>

Le centre de la LPO Tarn

Castres (Tarn)

Depuis 2002, il accueille principalement des rapaces.

Tél. 05 63 73 08 38 - Contact : tarn@lpo.fr

Le centre de la LPO Aquitaine

Audenge (Gironde)

Il a été créé lors de la marée noire du Prestige en 2002. Il accueille toutes les espèces d'oiseaux, de mammifères terrestres et de reptiles de la faune métropolitaine.

Tél. 05 56 26 20 52 - Contact : aquitaine@lpo.fr

Le centre de la LPO PACA

Buoux (Vaucluse)

Créé en 1996, il est géré par la LPO depuis 2006 et accueille toutes espèces confondues, principalement des rapaces ainsi que quelques petits mammifères.

Tél. 04 90 74 52 44

Contact : crsfs-paca@lpo.fr

Site web : <http://paca.lpo.fr>

(Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage)

Le centre de la LPO Hérault

Villeveyrac (Hérault)

Ouvert depuis juin 2012, ce centre accueille toutes les espèces confondues et principalement des rapaces et quelques petits mammifères.

Tél. 06 29 81 66 31 - Contact : herault@lpo.fr

Le relais de la LPO Anjou

Chalonnnes sur Loire (Maine-et-Loire)

Antenne relais du Centre de l'Ecole Vétérinaire de Nantes.

Tél. 02 41 44 44 22

Contact : anjou@lpo.fr ou la Clinique vétérinaire des Coteaux, tél. 02 41 78 10 08

Afin de venir en aide à la faune sauvage en détresse, des projets de création ou d'agrandissement de centre de sauvegarde LPO sont à l'étude.

« Secourir la faune en détresse »

Un film pour découvrir la vie quotidienne des Centres de Sauvegarde LPO

Nombreux sont ceux qui sollicitent la LPO suite au recueil d'un animal en détresse. Pour répondre à leurs interrogations, des outils de sensibilisation et d'initiation au secourisme animalier ont été conçus afin de limiter le stress et de favoriser le retour à la liberté d'un maximum de victimes. C'est ainsi que la LPO a souhaité réaliser un film sur ses Centres de Sauvegarde et leurs actions.

En effet, pour respecter la tranquillité des pensionnaires et la législation française, les centres ne sont pas autorisés à accueillir du public au sein même de la structure de soins.

Ce film de 40 minutes, tourné aux quatre coins de La France, dans les Centres de Sauvegarde LPO, présente chaque étape de la chaîne de soins d'un animal sauvage en détresse (de l'accueil au relâché en milieu naturel) et les actions quotidiennes de conservation et de sensibilisation menées par leurs équipes. Il est diffusé sur les sites d'accueil de la LPO (la maison du Fier d'Ars sur l'île de Ré, la Station ornithologique de l'Ile-Grande en Bretagne...), sur des salons ou disponible en téléchargement sur le site internet LPO.

Ce projet a été financé par le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités Territoriales, la Fondation EDF Diversiterre, la Fondation Norauto et Les2Vaches.





Les Unités Mobiles de Soins (UMS)

Suite à la marée noire de l'Erika, entre 2003 et 2005, la LPO s'est équipée de structures d'interventions d'urgence pour l'avifaune : les Unités Mobiles de Soins (UMS) aux oiseaux en détresse.

Ces équipements sont les premiers du genre en France. Ils sont le fruit d'un travail technique, initié pendant la marée noire de l'Erika par la LPO avec les professionnels de la Sécurité civile et des entreprises spécialisées.

Ces deux structures sont des semi-remorques aménagées pour accueillir les oiseaux et leur prodiguer les premiers soins d'urgence. Comme des hôpitaux de campagne, elles peuvent, par le biais de groupes électrogènes et de réserves d'eau, intervenir sur des zones éloignées d'un Centre de Sauvegarde permanent. Elles sont référencées dans les dispositifs Polmar (Plan d'urgence qui organise et précise les moyens à mettre en oeuvre en cas de pollution maritime).

Chaque oiseau est pris en charge avant son transfert vers un Centre de Sauvegarde. Il est accueilli, enregistré, pesé et bénéficie d'un diagnostic vétérinaire. Il est ensuite réhydraté et nourri.

Ces « Samu » des oiseaux sont également des outils pédagogiques, d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.



UMS LPO © Sophie Le Tullier

L'Unité Mobile de Soins LPO

Semi-remorque de 19 tonnes, elle offre un espace de 160 m² pouvant accueillir jusqu'à 500 oiseaux, lors de marées noires ou de pollutions de cours d'eau, de fortes vagues de froid ou d'épizooties. Inspiré et élaboré à partir des techniques des sapeurs pompiers et de la Sécurité civile, ce « SAMU » des oiseaux assure le lien entre la collecte sur la zone touchée par une catastrophe et les Centres de Sauvegarde fixes.

Pour sa conception, sa fabrication et sa mise en oeuvre, la LPO a bénéficié du soutien financier et technique du Ministère de l'Environnement, du Développement et de l'Aménagement Durables, des villes de Paris et de La Rochelle, et des donateurs LPO de la marée noire de l'Erika.



Animation © Gilles Bentz

L'Unité Mobile de Soins LPO / Wildpeace

Cette semi-remorque de 35 m² peut accueillir simultanément jusqu'à 150 oiseaux. Elle est équipée de matériels de soins, de médicaments et d'infrastructures nécessaires pour prodiguer les soins d'urgence et le nourrissage d'oiseaux en détresse.

Cette unité a été conçue et offerte à la LPO par l'association Belge Wildpeace. Son aménagement a été réalisé grâce aux donateurs de la LPO de la marée noire de l'Erika.



Comptages © LPO Charente-Maritime

Volons ensemble au secours de la faune en détresse !

La LPO agit au quotidien pour la protection de la nature

Forte de plus d'un siècle d'engagement avec 46 000 adhérents, 5 000 bénévoles actifs, 400 salariés sur le territoire national et d'un réseau d'associations locales actives dans 21 régions et 79 départements, la LPO est aujourd'hui l'une des premières associations de protection de la nature en France.

Créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu, depuis, son symbole, elle a été reconnue d'utilité publique en 1986. Présidée par Allain Bougrain Dubourg et dirigée par Yves Verilhac, la LPO est aussi le partenaire officiel en France du réseau BirdLife International (120 représentants et près de 2,8 millions d'adhérents dans le monde).

Reconnue pour son rôle de lanceur d'alertes, elle œuvre au quotidien pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement.



Refuge LPO © Nicolas Macaire

Protection des espèces

La LPO est impliquée dans des plans nationaux d'action en faveur des oiseaux parmi les plus menacés de France, dont elle gère, pour certains, la réintroduction, et coordonne des programmes de sauvegarde d'espèces rares. Elle organise et contribue à de grandes enquêtes nationales et internationales, et propose à l'État et aux collectivités locales, son expertise sur le patrimoine naturel. La LPO accueille chaque année des milliers d'oiseaux blessés, tombés du nid ou mazoutés dans ses sept Centres de sauvegarde.

Préservation des espaces

Avec son réseau de délégations, la LPO est l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels, notamment en zone humide. Elle gère 27 000 hectares de milieux naturels (notamment 10 réserves naturelles nationales et 5 réserves naturelles régionales). La LPO offre l'opportunité aux particuliers et aux personnes morales d'inscrire leurs terrains dans le réseau des Refuges LPO, premier réseau français de jardins écologiques en faveur de la biodiversité (10 000 Refuges sur 15 000 ha).

Education et sensibilisation

Bénéficiant de l'agrément «Education nationale», la LPO propose aux scolaires 5 000 animations ou programmes éducatifs par an, sensibilisant ainsi 100 000 personnes chaque année. Elle participe également aux grands événements nationaux (Fête de la nature, Nuit de la chouette). Enfin, elle développe une activité de tourisme de nature dans les régions, diffuse des informations auprès des médias dans un souci de vulgarisation scientifique et édite ses propres revues (L'OISEAU MAGAZINE, L'OISEAU MAG junior, Rapaces de France et Ornithos).



Prospection chiroptères © LPO



Suivi busards © Gregory Smellinckx

Volez avec nous au secours de la faune sauvage en détresse !



Faucon crécerelle © Gilles bentz

Devenez bénévole LPO !

Grâce à de nombreuses personnes qui s'impliquent, de façon ponctuelle ou régulière, en faveur de la faune sauvage en détresse, ce sont plusieurs milliers d'oiseaux qui, chaque année, retrouvent la liberté.

En devenant bénévole, vous pouvez : faire partie d'un réseau de collecte et de transport ; participer au bon fonctionnement des Centres de Sauvegarde LPO et à l'accueil des oiseaux ; sensibiliser le grand public ; relayer l'information et faire connaître la LPO et ses actions auprès de votre entourage, de vos amis, de vos parents, de vos collègues, de votre entreprise, au sein de l'école de votre enfant...

Pour plus d'informations sur le bénévolat à la LPO (chantiers nature, tenue de stand, inventaire et comptages naturalistes...) consultez : <http://www.lpo.fr/benevolat/etre-benevole> ou contactez-nous par email : benevolat@lpo.fr.

Que faire si vous trouvez un animal en détresse ?

Vous êtes responsable de l'animal en détresse. Dans tous les cas et pour éviter tout geste irréparable, demandez conseil avant d'agir. Sa survie en dépend !

- Assurez-vous d'abord que l'animal est bien en situation de détresse. Idéalement, ne recueillez un animal que s'il est manifestement blessé (aile pendante, trace de saignement, impossibilité de se tenir sur ses pattes).
- Capturez-le avec prudence, précautions et sans précipitation.
- Veillez à ne jamais l'exhiber.
- Ne lui donnez ni à manger ni à boire.
- Placez-le dans un carton auquel vous joindrez une feuille de renseignements (coordonnées, lieu de découverte...).
- Isolez-le en attendant de le transférer vers une structure habilitée.

Pour plus d'informations consultez www.lpo.fr rubrique « Secourir un animal en détresse ». L'urgence, c'est d'appeler le Centre de Sauvegarde le plus proche :

LPO : 05 46 82 12 34/www.lpo.fr
UFCS : 03 86 97 86 62/www.unecs.org

LPO

Fonderies Royales • 8 rue Docteur Pujos • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr
Association reconnue d'utilité publique



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ